

L'Echo Remaudiérois

WWW.LAREMAUDIERE.FR/

Septembre 2025

Le magazine municipal d'informations de la Remaudière - n°56

sevre
& loire

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal

dans la
Question
du mois
voir page 7

Enquête publique

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
et zonage d'assainissement des eaux usées

du 8 septembre
au 15 octobre 2025



Toutes les modalités, permanences, lieux, dates et heures
sont disponibles sur le site : urbanisme.cc-sevreloire.fr



REGARD SUR NOS VILLAGES

LA MILTIÈRE - PARTIE 1

voir au dos de ce magazine

INFORMATIONS
MUNICIPALES

La semaine bleue*... p 5

ACTU SOCIALES

La médiation familiale... p 8

ASSOCIATIONS

Annonces pratiques... p 9



la Remaudière

les Racines du Passé
le Vent de l'Avenir

3 ÉDITO → le mot de l'équipe et les annonces municipales utiles

4 INFORMATIONS → les dernières infos pratiques sur ma Commune

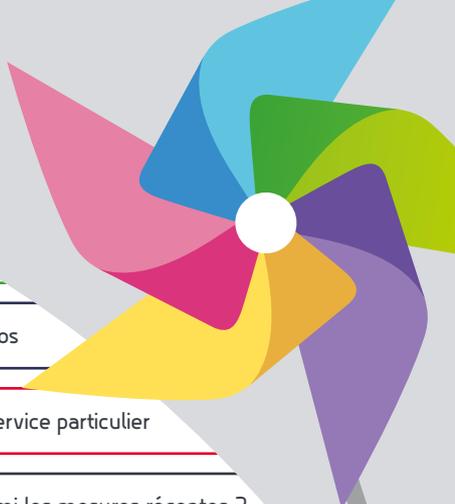
6 ENFANCE-JEUNESSE → on vous parle des plus jeunes et des ados

7 QUESTIONS DU MOIS → focus sur une personne, sur un service particulier

8 ACTUS SOCIALES → Quelles directions choisir parmi les mesures récentes ?

9 VIE DES ASSOCIATIONS → les expositions, spectacles et animations...

10 CCSL → les annonces du mois publiées par l'Intercommunalité de Sèvre & Loire



MAIRIE DE LA REMAUDIÈRE

22, rue Olivier de Clisson
44430 LA REMAUDIÈRE

02 40 33 72 30

www.laremaudiere.fr

secretariat@laremaudiere.fr

f [laremaudiereofficielle](https://www.facebook.com/laremaudiereofficielle)

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h-12h30 / 15h-19h

Mercredi & jeudi : 9h-12h30

Vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h



AGENDA

Lundi 8 Septembre : début de l'enquête publique PLUi

Mardi 16 Septembre : permanence commissaire enquêteur en mairie de 15h à 19h

Mardi 23 Septembre : début de l'exposition à la bibliothèque



DEMANDE DE PARUTION

Vous avez jusqu'au 10 du mois en cours pour nous faire parvenir vos documents à paraître dans le bulletin suivant.

Merci d'envoyer vos articles à : communication@laremaudiere.fr

BIBLIOTHÈQUE



Au fil des mots...

Horaires d'ouverture

Mercredi : 10h à 12h

Vendredi : 16h à 18h

Dimanche : 10h à 12h

1 place de l'Église | Contact : 06 87 40 46 83
bibliotheques@cc-sevreloire.fr



RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes nés **EN SEPTEMBRE 2009** doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents.

En cas d'absence du jeune, la démarche peut être faite par son représentant légal.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc

N'OUBLIEZ PAS !

Bulletin municipal N° 56 : septembre 2025

Création graphique : AZcommunication.fr

Responsable publication : Mme Anne CHOBLET

Directrice communication : Mme Carine GUINEHUT

Impression : Graphicom®

Tirage : 550 exemplaires

Imprimés sur papier PEFC

Dépôt légal à parution



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES*

- » Basile PAVAGEAU - 195, L'Enaudière
Né le 4 juillet 2025



Mariages

- » Julie RIBAUT et Jean-Philippe NAAS
Le 28 juin 2025



Pacs

- » COUVILLERS Audrey et BÉZIAU Emmanuel
Le 25 juin 2025

* soumis à autorisation de parution

NE PAS OUBLIER !

- Collecte des déchets les lundis 8 et 22
Septembre
- Collecte de sang (prendre RDV sur :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr) de
15h30 à 19h30 au Loroux-Bottereau
(salle de la Tannerie) les mardi 9 et
vendredi 12 septembre.

L'été s'achève doucement et nous espérons que chacun a pu en profiter pour faire le plein de soleil, de repos... et de bons moments !

Les vacances se sont très bien passées pour nos jeunes du foyer, qui ont pu vivre de belles journées, entre activités, sorties et temps partagés.

Pendant ce temps, sur le terrain, notre agent technique Sylvain n'était pas seul ! Il a été épaulé pendant quelques jours par des saisonniers motivés et efficaces, qui ont largement contribué à entretenir notre cadre de vie. Sylvain leur a transmis son savoir-faire avec beaucoup de pédagogie, ce qui leur a permis de gagner rapidement en autonomie. Leur présence a été un vrai plus et nous les remercions chaleureusement (photo ci-contre).

La rentrée s'annonce active, avec plusieurs projets importants à venir.

Parmi eux, l'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui va bientôt démarrer. Elle concerne l'avenir de notre territoire et chacun pourra s'y exprimer. On vous en dit plus dans la "Question du mois" de ce bulletin page 7.

Et puis, cap sur l'automne avec la Semaine Bleue en octobre, un temps fort dédié à nos aînés et aux liens entre les générations. Un article complet vous attend à ce sujet un peu plus loin dans ce bulletin, ainsi qu'un flyer détaillant cet évènement avec un coupon-réponse joint..

Belle rentrée à toutes et à tous. Très bonne lecture !



URBANISME



Demandes de déclarations préalables :

- » M.HERVOUET Maxime - 223, La Miltière - Clôture
- » M.TOUBLANT Matthieu - 5, rue d'Anjou - Remplacement porte entrée + 2 fenêtres
- » VAN EENOO Pascal - 4, rue des Hortensias - Pose de panneaux photovoltaïques
- » BUROT Laurent - 1, L'Aujardière - Pose de panneaux photovoltaïques
- » Mme ADER Héloïse - La Branlottière - Changement destination grange en maison d'habitation

Demandes de permis de construire :

- » M.PROUTZAKOFF Lucas - Rue du Soleil Levant - Construction maison d'habitation

COMPTE RENDU RÉSUMÉ du CONSEIL MUNICIPAL du 10/07/2025

→ Ce compte rendu est consultable sur le site internet de la Commune dans la rubrique La ville/La Mairie ou directement avec le QR code ci-dessous :



Enfance -Jeunesse

1. Forfait communal OGEC – approuvé à l'unanimité

Urbanisme

2. PLUI – approuvé à l'unanimité
3. PLH – approuvé à l'unanimité
4. Déclassement La Ménardière – approuvé à l'unanimité

Associations

5. Mise à disposition salle OGEC – approuvé à l'unanimité
6. Mise à disposition salle Planet Môm – approuvé à l'unanimité

Ressources Humaines

7. Tableau des effectifs – approuvé à l'unanimité
8. Recours saisonniers – approuvé à l'unanimité
9. Critères CIA – approuvé à l'unanimité

Affaires Générales

10. Avenant convention police municipale – approuvé à l'unanimité
11. Achat animaux – approuvé à l'unanimité
12. Renouvellement conventions PDIPR – approuvé à l'unanimité

INFOS BIBLIOTHÈQUES

La rentrée de septembre s'annonce sous le signe du renouveau pour la médiathèque de Vallet.

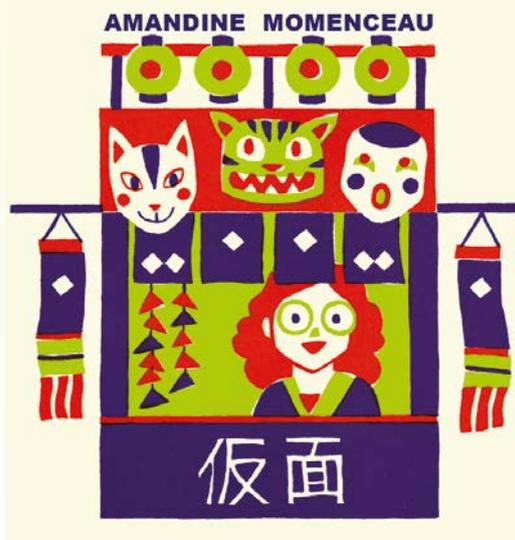
Afin de repenser ses espaces, ses collections et son mobilier, l'établissement fermera ses portes au public du 2 au 12 septembre inclus. Cette fermeture concernera également l'ensemble des bibliothèques du réseau Sèvre & Loire, ainsi que les boîtes de retours.

Pourquoi une fermeture à l'échelle du réseau ?

Le fonctionnement en réseau implique une gestion commune des collections : pour permettre une réorganisation cohérente et efficace, les 7 bibliothèques partenaires seront exceptionnellement fermées durant cette période.

Ce temps de travaux et de réaménagement a pour objectif de proposer aux usagers un lieu de lecture et de découverte plus clair, plus accueillant et plus accessible à tous.

La réouverture est prévue le samedi 13 septembre. Encore un peu de patience : ce changement temporaire vise à mieux vous accueillir et à améliorer votre expérience à la médiathèque.



EXPOSITION “ Le théâtre en papier ” par Amandine Momencau

Du 23 septembre au 18 octobre 2025 aux horaires d'ouverture de la bibliothèque de La Remaudière.

LE THÉÂTRE DE PAPIER

L'exposition intitulée Le théâtre de papier invite le public à pénétrer dans un monde d'histoires animées. Entre origines graphiques éclatantes et formes sculptées dans le vide, Amandine met en scène ses personnages comme dans un kamishibai, révélant les coulisses de son processus : croquis, maquettes, images superposées créant des effets de surprise à chaque découpe.

UNE ARTISTE ENGAGÉE

Au-delà de l'exposition, Amandine développe des ateliers d'illustration pour enfants, dans lesquels elle encourage chacun à explorer sa créativité autour de la découpe et du collage, en lien étroit avec les albums jeunesse qu'elle illustre.

VOIR LE FLYER
DÉTAILLANT
LE PROGRAMME
À L'INTÉRIEUR
DE CE MAGAZINE

LE CCAS VOUS PROPOSE...

LA SEMAINE BLEUE, VOUS CONNAISSEZ ?

Chaque année, la Semaine Bleue met à l'honneur nos aînés et valorise les liens intergénérationnels qui font la richesse de nos communes.

C'est un temps fort pour réfléchir ensemble à la place des seniors dans la société, mais aussi pour partager, échanger et créer du lien entre les générations.

Pour la première fois, cette belle initiative sera organisée sur notre commune, du 6 au 9 octobre, avec plusieurs rendez-vous conviviaux, ateliers et animations.

> Toutes les animations sont gratuites et accessibles aux personnes de plus de 60 ans.

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour toute information complémentaire.

Nous espérons vous voir nombreux pour cette première édition locale de la Semaine Bleue !



LE REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés aura lieu le 15 novembre, en compagnie de nos voisins de La Boissière-du-Doré.

Il se déroulera à la salle des loisirs de la commune.



Les membres du CCAS viendront à la rencontre des anciens courant septembre pour les inviter personnellement.

Si personne n'est présent lors de leur passage, un petit coupon sera laissé dans la boîte aux lettres afin qu'ils puissent nous faire part de leur réponse.

ATELIERS BIEN-ÊTRE

TOUS LES MARDIS MATIN

Pour rappel, tous les mardis matin de 9h30 à 10h30, Chrystelle, éducatrice spécialisée en activités physiques adaptées à la santé, vous propose des séances de bien-être dans une ambiance conviviale et détendue.

Ces ateliers sont ouverts à tous, quels que soient l'âge ou la condition physique, et sont adaptés aux capacités de chacun.

L'objectif : prendre soin de soi, bouger en douceur, respirer, se détendre... et surtout passer un bon moment ensemble.

Alors, que vous soyez débutant ou habitué, n'hésitez pas à venir partager une heure de bien-être, de détente et de rencontre.

Rendez-vous tous les mardis matin, de 9h30 à 10h30 salle des loisirs !



RETOUR SUR L'ÉTÉ

AU FOYER DES JEUNES

et au séjour à LA BARRE DE MONTS...

Partage, baignades, rires, jeux, cuisine et découvertes...



Vive les Vacances





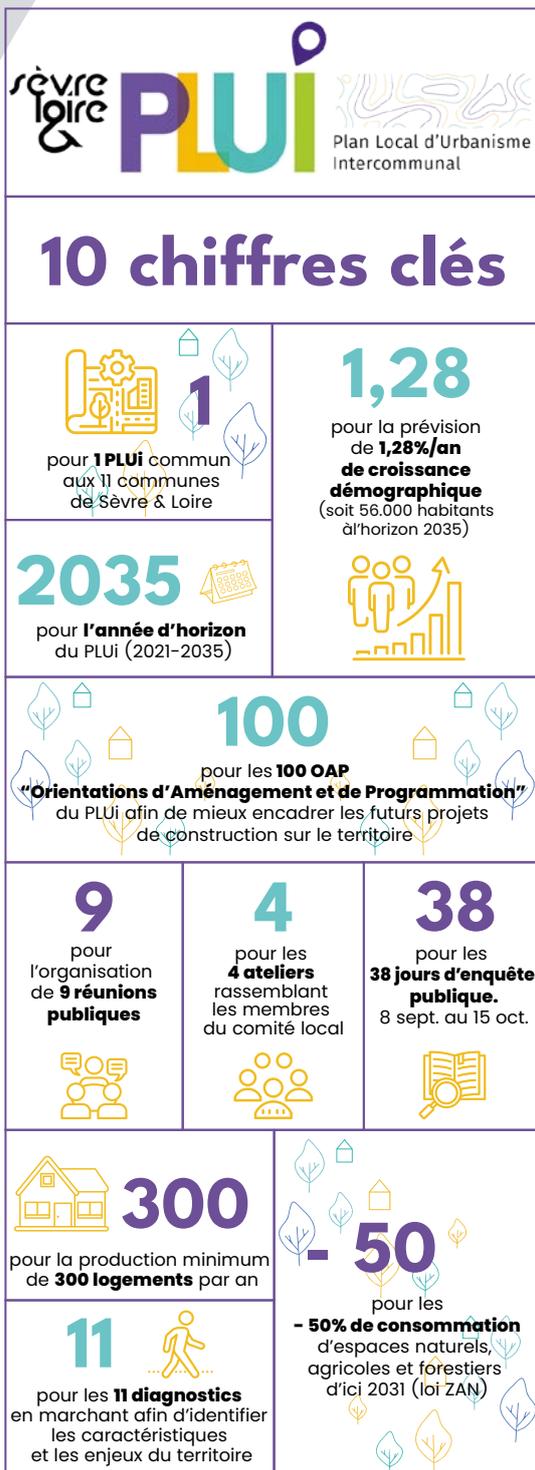
QU'EST CE QU'UN PLUi ? ON VOUS EXPLIQUE TOUT...

Le PLUi signifie " Plan Local d'Urbanisme intercommunal "

Son approbation est prévu début 2026 et il viendra remplacer les différents PLU communaux.



Toutes les infos sont disponibles via ce QR code ou sur le site : urbanisme.cc-sevreloire.fr



Pourquoi faire un PLUi ?

La raison principale de se doter d'un PLUi est de répondre au mieux à l'évolution démographique d'un territoire. Par exemple en Sèvre & Loire, le projet de PLUi prévoit une croissance démographique de + 1,28%/an pour les 10 prochaines années. Placé sous la barre des 50.000 au début de la décennie, le nombre d'habitants devrait ainsi dépasser les 56.000 à l'horizon 2035.

Dès lors, ce facteur démographique crée une influence directe sur les besoins stratégiques du territoire : habitat, équipements publics, développement économique, etc...

En complément de l'enjeu démographique, le PLUi prend en compte dans son élaboration le cadre réglementaire fixé par la loi " Climat et Résilience " avec l'introduction de l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols d'ici à 2050 et la réduction par deux, d'ici 2031, de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers. C'est pourquoi, au cœur du PLUi, on retrouve un document qui fixe les orientations de la stratégie territoriale. Il s'agit du PADD, le " Projet d'Aménagement et de Développement Durable ".

Où en est le projet du PLUi ?

Le 21 mai 2025, les élu(e)s ont voté à l'unanimité pour arrêter le projet.

Quand aura lieu l'enquête publique ?

- Du **8 septembre 2025 à 9h jusqu'au 15 octobre 2025 à 17h**
- La permanence du commissaire enquêteur aura lieu à **La Remaudière le 16 septembre de 15h à 19h.**

Où peut-on consulter le dossier de l'enquête publique ?

Deux options :

1. En version papier aux sièges de la Communauté de Communes à Vallet et à Divatte-sur-Loire ou dans les Mairies des 11 Communes de Sèvre & Loire
2. En ligne sur le site : www.registre-dematerialise.fr/6370

Bon à savoir : vous pouvez consulter le dossier où vous voulez, même hors de votre commune de résidence.

Comment donner son avis pendant l'enquête publique ?

Trois possibilités :

1. Sur les registres papier disponibles dans les lieux cités
2. Par courrier postal à envoyer à : Espace Loire - 84 rue Jean Monnet - 44450 Divatte-sur-Loire (mettre en objet : " Enquête publique PLUi ")
3. Par mail à enquete-publique-6370@registre-dematerialise.fr
4. Sur le registre en ligne : www.registre-dematerialise.fr/6370

→ **Attention** : vos remarques doivent être envoyées **entre le 8 septembre et le 15 octobre 2025 uniquement.**

Qui répond aux questions pendant l'enquête ?

Une commission d'enquête composée de trois membres (René PRAT, Alain MAILLARD et Pierre BACHELLERIE) assurera 17 permanences ouvertes à tous les habitants du territoire.

Si vous avez une question sur un terrain précis, pensez à venir avec la (ou les) référence(s) cadastrale(s).

LA MÉDIATION FAMILIALE

La médiation familiale permet de faire se rencontrer, en présence d'un médiateur diplômé d'état ou d'une médiatrice diplômée d'état, des personnes qui ont un lien familial et qui sont en conflit et en difficulté de communication.



Toutes les infos sur :

www.udaf44.fr/les-services-aux-familles/mediation-familiale/



Se faire aider pour régler les conflits au sein de la famille.

Cela peut par exemple concerner un couple qui se sépare, ou en questionnement autour d'une séparation, de jeunes adultes en conflit avec leur famille, des grands-parents en rupture de lien avec leurs petits-enfants, un conflit familial autour d'un parent âgé ou en situation de handicap. Le ou la juge aux affaires familiales peut vous orienter vers la médiation familiale.

Plusieurs étapes.

La médiation se déroule en plusieurs étapes. Elle commence par un entretien préalable d'information gratuit, individuel ou avec l'ensemble des personnes concernées, afin que chacun s'engage en connaissance de cause. Si tout le monde est d'accord, la médiation peut démarrer.

Lors d'une séance de médiation, les échanges sont notés, visibles et accessibles par tous. L'idée est de voir comment chacun a vécu l'expérience commune et de chercher des solutions mutuellement acceptables et durables. L'important est le retour de la confiance.

Un processus dynamique.

La durée de la médiation est variable, en moyenne entre deux à quatre entretiens, « une médiation est un processus dynamique, avec des échanges espacés de deux-trois semaines maximum. Elle peut donner lieu à des accords écrits, qui peuvent être présentés aux juges aux affaires familiales pour homologation.

L'entretien d'information préalable n'est pas payant. Les entretiens de médiation le sont, en fonction d'un barème défini par la Caf qui prend en compte les revenus de chaque participant.

Pour nous joindre :

Udaf de Loire-Atlantique
Service Médiation familiale



Tél. : 02 40 63 31 23

Lundi / Jeudi / Vendredi : 9h30-12h30 et 14h00-17h00

Mardi / Mercredi : 9h30-12h30

Lieux de rendez-vous :

- SAINT-HERBLAIN
- CHÂTEAUBRIANT
- ANCENIS



LPR LE PALET REMAUDIÉROIS

RECRUTE

Vous aimez jouer au palet laiton en loisir ou en compétition ?
REJOIGNEZ-NOUS



Entrainements- Championnat D1 ET D2 - Coupe 44 - Coupe régionale

Renseignements et inscriptions :
François DELAVault : 06.16.11.40.93
Mathieu TESSIER : 06.12.56.69.13

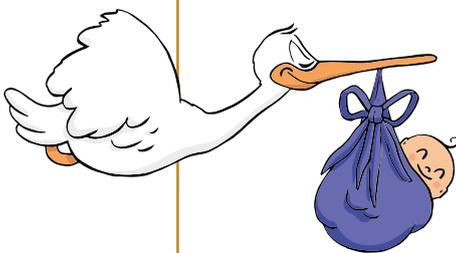


Le groupe Serv-Volant
de la Remaudière
est à la recherche
d'un chauffeur pour étoffer
son équipe.

Contactez le **07 84 61 34 97**
si vous êtes intéressé.

LES PETITES ANNONCES

Baby sitting



Bonjour !

Je m'appelle Flora, j'ai 16 ans et je suis actuellement en première professionnelle Sapat (Service à la Personne et Animation du Territoire). Etant passionnée par le travail avec les enfants, j'ai déjà réalisé plusieurs stages dans le domaine de la petite enfance et je souhaite continuer dans cette voie.

Pour enrichir mon expérience, je mets à disposition mes services de baby-sitting. Je suis disponible sur les vacances scolaires, les mercredis et samedis. Si cela vous

intéresse ou si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter au 06.70.85.79.50.

Mon tarif est de 5 euros de l'heure par enfant et en raison de mon âge, je ne m'occuperai que des enfants de plus de 3 ans.

Merci et j'espère avoir le plaisir de contribuer au bien-être de vos enfants !

Lors du baby sitting, aucun écran ne sera utilisé sans l'accord des parents, les enfants feront des activités comme du coloriage, des jeux de société, des créations ou encore des jeux en extérieur si le temps nous le permet...

ENFANCE & PARENTALITÉ

La Convention Territoriale Globale (CTG) Sèvre & Loire renouvelée avec ses partenaires !

Le 8 juillet 2025, les élus de la communauté de communes et des 11 communes membres ont accueilli leurs partenaires, la CAF et la MSA pour officialiser la signature d'une nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2025-2029.

Ce projet ambitieux vise à coordonner les actions en faveur de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité, .

Des actions concrètes à venir en direction des enfants, jeunes et parents :

- **Festi'famille** : 4 et 5 octobre 2025
- **Forum des assistants maternels** : janvier 2026
- **Projet « Aller vers »** : lancement entre les coordinateurs du territoire, le 26 sept. 2025

Un territoire engagé

La parentalité, un enjeu politique majeur en Sèvre & Loire.

43 % des foyers de la CCSL sont des familles contre 33,5 % en moyenne à l'échelle départementale

Ce partenariat renouvelé répond à la dynamique démographique locale et renforce le soutien aux familles, l'égalité des chances et le développement social. Grâce à la CTG, la CCSL et ses communes bénéficient de financements complémentaires aux aides existantes, mobilisables pour des projets co-construits avec la CAF et la MSA, afin de garantir la concrétisation des actions au service des habitants.

« La CTG permet de mutualiser les moyens, de partager les expériences, et de construire des réponses adaptées aux besoins des familles du territoire » souligne la CCSL.

Plus d'infos sur : enfance.cc-sevreloire.fr

4 – 5 OCT. 2025

GRATUIT

SPECTACLES, ANIMATIONS ET ATELIERS

pour les parents et les enfants (0-10 ans)



l'affiche de l'édition 2025



PROGRAMME EN LIGNE : enfance.cc-sevreloire.fr



Complexe des Nouëttes
19 rue de la Loire
LE LANDREAU



4 axes prioritaires ont été définis :

- N°01 Petite enfance** : promotion des métiers, accompagnement des assistants maternels, mise en place du Service Public Petite Enfance
- N°02 Enfance & jeunesse** : poursuivre la démarche « Aller vers » pour aller à la rencontre des jeunes, développer des actions partagées entre associations et services jeunesse ;
- N°03 Parentalité** : développer des actions de soutien à la parentalité, promouvoir le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) et organiser des événements fédérateurs comme Festi'famille ;
- N°04 Transversalité** : valoriser et former les professionnels, soutenir l'accueil des enfants à besoins spécifiques, et renforcer la coopération entre les acteurs.

AGENDA

Des ateliers pour les seniors

ATELIERS
Découverte piscine

POUR LES SENIORS

LUNDI 6 OCTOBRE 2025 À 15H30 À NAÏADOLIS
VALLET

VENDREDI 10 OCTOBRE 2025 À 9H30 À DIVAQUATIC
LE LOROUX-BOTTEREAU

Séance découverte du milieu aquatique

Osez vous mettre à l'eau pour y revenir !

Même en fauteuil, l'eau est accessible !

~ INSCRIPTION CLIC SEVRE & LOIRE
02 51 71 95 89 ~

Organisé par le CLIC Sèvre & Loire
Avec le soutien de la Communauté des Bressanais

Senior, tous à l'eau en octobre !

En octobre, le Clic et les Piscines Sèvre & Loire proposent à l'ensemble des seniors du territoire de se mettre à l'eau, même en fauteuil !

Inscription CLIC : 02 51 71 95 89

Le Prix des Lecteurs Sèvre & Loire revient pour une nouvelle édition

De septembre 2025 à mars 2026, les amoureux de la lecture et des découvertes littéraires sont invités à plonger dans l'univers de cinq romans sélectionnés avec soin par les équipes de bibliothécaires de l'intercommunalité, et à élire leur coup de cœur lors d'un vote final. Le prix des lecteurs, est un projet en partenariat avec entre toutes les bibliothèques du territoire, les quatre municipales et le Réseau des bibliothèques Sèvre & Loire.

5 romans à lire, discuter, et dé-partager

Chaque participant aura l'occasion de découvrir cinq livres, choisis pour leur diversité de styles, de voix et d'univers. Qu'ils soient poignants, drôles, engagés ou déroutants, ces romans vous feront voyager, réflé-

POUR LES SENIORS

Programme d'animations

SÈVRE & LOIRE

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2025



6 événements seniors organisés & soutenus par le CLIC Sèvre & Loire

Des ateliers nutrition, mémoire, sophrologie, groupe de parole, piscines pour les seniors à partir de septembre !

Inscription auprès des partenaires indiqués ci-contre et infos en ligne.

chir... L'occasion pour vous aussi de découvrir des ouvrages que vous n'auriez peut-être jamais lus...

Profitez des rencontres d'auteurs échelonnées durant les prochains mois pour aller plus loin, appréhender autrement, savourez certaines anecdotes et affiner votre choix.

À la fin de cette période, chaque lecteur aura la possibilité de voter pour son roman préféré. C'est une aventure littéraire qui promet de belles découvertes et de riches échanges autour des livres.

Une remise des prix en mars

Le vote final des lecteurs se déroulera en mars 2026, à l'issue duquel le roman préféré sera récompensé. Ce sera l'occasion de célébrer ensemble la littérature, les échanges et le plaisir de lire, lors d'un moment convivial.

BISTROT MÉMOIRE
Seniors

- tous les vendredis de 14h30 à 16h30

Lieu ouvert aux personnes avec des troubles de la mémoire pour se rencontrer, discuter...

LE LOROUX-BOTTEREAU
INSCRIPTION AUPRÈS DU CCAS : 02 51 71 91 02

GRATUIT
Organisé par Place des Aidants

AID'EN CŒUR
Les aidants

- un lundi par mois de 14h00 à 16h00

Ateliers de bien-être, séances de sophrologie et groupes de parole destinés aux aidants

LE LOROUX-BOTTEREAU
INSCRIPTION AUPRÈS DU CCAS : 02 51 71 91 02

GRATUIT
Organisé par l'ASSPT et la MSA

ATELIERS NUTRITION
À partir de 55 ans

- du 30 septembre au 18 novembre 2025
- les mardis de 9h30 à 12h00
- 5 séances de 2h30 et 1 séance de 4h00

Adopter les bons réflexes pour bien se nourrir et rester en forme !

LE LOROUX-BOTTEREAU
SUR INSCRIPTION AUPRÈS DE LA "NSA" 02 40 41 30 83
SUR INSCRIPTION PAR MAIL : prevention_seniors@nsa4425.msa.fr

GRATUIT
Organisé par l'ASSPT et la MSA

Plus d'infos : cc-sevreloire.fr

PRIX DES LECTEURS
SÈVRE & LOIRE

SEPT > MARS
2025 2026

5 ROMANS ADULTES
en compétition

Dans toutes vos bibliothèques



Calendrier du prix des lecteurs Sèvre & Loire

Lancement du Prix : samedi 30 août 2025

Rencontres avec les auteurs : vendredi 10 octobre // La Danse des oubliés de Johanna Krawczyk à la Médiathèque de Divatte-sur-Loire

Plus d'infos : bibliotheques.cc-sevreloire.fr

REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien !

ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...





REGARD SUR NOS VILLAGES

LA MILTIÈRE – PARTIE 1

La Miltière viendrait du nom de famille Millet ou Millet, nom d'origine latine issu de la même racine qu'Émile. Le domaine proviendrait de la seigneurie de l'Aujardière.

À partir de 1680, avec l'arrivée de la famille de Chambelle, la seigneurie de l'Aujardière devint un **fief**, géré depuis la **Cour Bellière**, située à la Boissière, dont le château fut détruit vers 1850. Ce lieu est aujourd'hui appelé « La Cour ». Les de Chambelle furent seigneurs du Chalonge à Héric et de la Cour Bellière à la Boissière.

En 1810, Pierre Louis de Chambelle (1754–1840) vendit le domaine de la Miltière à Charles Besnard et Jeanne Gigault de la Giraudais. Leur fils, Charles Besnard de la Giraudais (1798–1880), avocat, épousa Octavie Bureau de la Gaudinière (1809–1887). Ils reposent au cimetière de la Remaudière. Leur fille, Octavie Besnard de la Giraudais (1829–1884), hérita du domaine et épousa Eustache François-Saint-Maur (1825–1901), avocat à Pau. Leur fille aînée, Louise, hérita à son tour et épousa Charles Le Cour Grand-maison. Cependant, quelques années plus tard, les domaines leur appartenant, dont celui de la Miltière, revinrent à son frère, Charles François-Saint-Maur (1869–1949).

Charles, avocat à Paris où il passait la majeure partie de l'année, fut également enseignant en droit à l'Université catholique d'Angers. Il fut élu et réélu sénateur de Loire-Inférieure de 1920 à 1941, ainsi que maire de la Boissière de 1900 à 1940. À sa mort, en 1949, le domaine revint à sa fille cadette, Hélène François-Saint-Maur (1900–1985), elle-même maire de la commune pendant un mandat. Hélène François-Saint-Maur vécut toute sa vie dans le manoir de La Boissière-du-Doré ; elle resta célibataire. À sa mort, en 1985, le domaine foncier fut entièrement démantelé par ses héritiers, qui ne résidaient pas dans la région. Le foncier de la Miltière fut vendu aux fermiers en place et aux voisins : à la famille Pineau, deux belles maisons d'habitation, les dépendances et une grande partie des terres agricoles ; à la famille Delaunay, une maison d'habitation et une petite dépendance ; et à la famille Burot de l'Aujardière, le reste des terres agricoles.

Du milieu du XIX^e siècle jusqu'en 1931, trois familles de fermiers, fidèles au lieu, exploitèrent le domaine de la Miltière : la famille Burot (descendance Ripoché), la famille Petiteau et la famille Bodineau. On y recensait jusqu'à 27 habitants. Ensuite, il ne resta plus que deux exploitants : les familles Ripoché et Petiteau, puis Ripoché et Delaunay, et enfin, à partir de 1965 jusqu'à la vente du bien en 1985, les familles Pineau et Delaunay.

Le 9 juillet 1922 vit apparaître la première coopérative agricole à la Remaudière, révolutionnant les mé-

thodes de travail avec l'achat d'une locomobile, d'une batteuse et d'un monte-paille. Au fil des années, de nouveaux matériels vinrent compléter l'équipement initial, notamment une batteuse à trèfle, des trieurs à blé et une botteuse qui remplaça le monte-paille. On effectuait alors les battages en commun : blé, trèfle et blé noir, en quantités variables selon la superficie des terres en fermage et l'orientation des cultures des fermiers.

En 1925, la famille de Joseph Bodineau produisait 162 boisseaux de blé, 236 de trèfle et 235 de blé noir ; la famille de Joseph Ripoché, 151 boisseaux de blé, 45 de trèfle et 308 de blé noir ; la famille de Clément Petiteau, 55 boisseaux de blé, 223 de trèfle et 163 de blé noir.

Mais ce ne fut qu'en 1956 que les sociétaires réalisèrent les premiers essais d'une moissonneuse-batteuse Braud, en provenance de Montbert, dans une parcelle de blé de 27,53 ares au lieu-dit « La Noëlle ». L'année étant pluvieuse, la parcelle petite et entourée de haies épaisses, les essais se révélèrent décevants. Malgré cela, en 1957, encouragés par l'optimisme de certains d'entre eux — Joseph Ripoché (né en 1922) et Maurice Suteau (né en 1911) —, ils décidèrent d'acheter une moissonneuse-batteuse. Depuis cette date, les techniques n'ont cessé d'évoluer.

La Remaudière comptait 144 fermes à l'arrivée du début du machinisme agricole, avec la création de la coopérative (devenue CUMA en 1945). Dans les années 1950, on en dénombrait encore 90 ; il n'en restait plus que 13 en 2016.

Comme dans d'autres villages, il y avait beaucoup d'entraide et de travail en commun avec les voisins et les hameaux alentour. Tous les paysans se retrouvaient pour les battages, le soutirage du vin, sans oublier les veillées où l'on racontait l'évolution des conditions de travail et les petites péripéties du quotidien autour d'un bon feu de bois. Les champs cultivés n'étaient pas seulement des espaces de production, mais aussi des lieux de rencontre et d'échange. Ces moments de convivialité tissaient des liens forts entre les individus.

J.P. descendant de Bordier



Un bel alignement de dépendances agricoles avant réfection partielle en maison d'habitation